



Les avantages du bureau à la carte chez Centrale Affaires

Les avantages décisifs d'un bureau chez Centrale Affaires

- 1) Tout est compris (pas de commission d'agence, de charges, taxes ou de suppléments non budgétés)
- 2) La flexibilité liée au nombre de postes de travail ou à la surface des bureaux est complète (à la hausse comme à la baisse)
- 3) Seules les surfaces de travail sont facturées, à l'exclusion donc des parties communes, qui représentent un quart du métrage total du bâtiment.
- 4) Centrale Affaires gère tous les aspects de l'installation du client, et assure la maintenance des postes de travail et de leur environnement (gain de temps et d'argent)
- 5) Le coût d'un poste de travail est compris entre 150 et 300 € HT par mois suivant la densité choisie.
- 6) Facilité d'accès et situation idéale à 15 mn de Paris

La proposition standard

Bureaux meublés, toutes charges, consommations (hors téléphone) et taxes (hors TVA) comprises.

La formule de bail précaire avec prestations de services permet une **grande flexibilité** (nombre de poste, évolution dans les surfaces occupées) et un **coût fixe prévisible incluant tout** (hors consommations téléphoniques, copies, affranchissements, et autres prestations spécifiques).

Le **préavis n'est que de trois mois** (après période fixe éventuelle).

Sont inclus notamment dans la location de bureau équipé :

- la domiciliation légale, la distribution du courrier entrant,
- l'accueil des clients,
- l'accès sécurisé 24/7/365,
- les fluides (électricité, eau, internet),
- une ligne téléphonique par bureau ou poste de travail,
- le mobilier de bureau souhaité (armoires, chaises, bureaux, fauteuils, chaises visiteurs, caissons, table de réunion, poubelles),
- les charges communes (contrôle d'accès, gardiennage, assurance, entretien, ménage des parties communes, taxes foncière et sur les bureaux),
- l'accès aux parkings
- l'accès privilégié aux prestations de Centrale Affaires (photocopies, salles de réunion, etc.),
- le ménage quotidien pendant la semaine,
- la gestion de toutes les composantes de l'installation.

Le coût d'un poste de travail est généralement compris entre 150 et 300 € HT par mois suivant la densité choisie, les tarifs étant dégressifs pour des durées minimales de 6 et 12 mois.

Les offres « sur mesure » (voir brochure « Offre bureau flexibilité totale »)

L'offre flexibilité totale permet une flexibilité maximale pour ceux qui désirent minimiser leurs frais fixes au maximum et ceux qui n'ont pas besoin d'un bureau à plein temps.

Il en est de même des espaces aménagés en coworking.